Ville de Genève
Conseil municipal

QE-694

Réponse du Conseil administratif du 21 juin 2023 à la question écrite du 8 mars 2023 de Mme Yasmine Menétrey: «Végétalisation du carrefour de la place des Charmilles».

TEXTE DE LA QUESTION

Sur la place des Charmilles il y a un grand giratoire. Pourriez-vous y faire une mini-forêt à la place de quelques arbres, pour créer un lieu végétalisé au milieu du carrefour?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Actuellement, il n'est pas prévu de réaménager la place des Charmilles. Toutefois, le secteur va subir des aménagements conséquents à plus ou moins long terme; à savoir:

– un réaménagement de la rue de Lyon et de l'avenue de Châtelaine, de façade à façade, afin d'y développer la ligne du futur bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-Vernier-Zimeysa (BHNS-GVZ). Ce projet est porté par le Canton et la Ville de Genève. Une demande d'autorisation de construire sera déposée en juin 2023. Le démarrage des travaux est programmé pour 2026, le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) prévoyant de déposer une demande de crédit de travaux courant 2025;
– un réaménagement «fonctionnel» de la rue des Charmilles. La Ville de Genève souhaite, en effet, pacifier cet axe et y développer des équipements cyclables. Des études vont débuter cette année et donneront lieu au dépôt d'une autorisation de construire en 2024, suivi par les travaux.

Enfin, la Ville de Genève envisage un aménagement de la place des Charmilles à plus long terme, dès lors que les travaux pour le BHNS seront achevés. Ces aménagements donneront lieu à un concours d'architectes paysagistes dont les principaux objectifs seront de développer des espaces paysagers et conviviaux.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général: *Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative: *Frédérique Perler*